



INFO-CARREFOUR

MOT DU PRÉSIDENT



Dans ce numéro :

Mot de la directrice	2
Retour sur le congrès	3
Concours 50e anniversaire: les gagnants!	3
Pour votre information...	4
Assemblées des secteurs	5
Cartes temporaires	5
Nos clubs ont 50 ans cette année!	6
Notre site web....relooké!	6
Beneva	7
Vacances estivales	8
Recette à saveur estivale	8

Bonjour à vous tous et toutes chers (es) membres !

Profiter de l'été...

La période estivale est un moment de l'année où la plupart des membres des 145 clubs font relâche, sauf pour certains clubs qui relancent des activités extérieures. C'est l'occasion de refaire le plein d'idées, de lâcher prise sur nos habitudes quotidiennes, de s'évader, de visiter, de rire et de s'amuser en famille et entre amis.

La célébration du 50^e anniversaire de notre fédération regroupant nos clubs, fut conviviale et animée, en plus d'être informative par les conférences et les exposants du Salon Vitalité et Joie de vivre. L'assemblée générale annuelle, le banquet et la soirée de clôture ont créés une magnifique occasion de rassemblement nous permettant de plonger vers un rayonnement estival.

Profitons de la période d'été pour revenir bientôt ressourcés et pour communiquer notre joie de vivre entre-nous, dans nos clubs et dans notre milieu de vie.

Bonnes vacances!

Richard Rancourt, président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Un congrès du 50^e anniversaire réussi ... grâce à vous !

L'année 2022, une année de reprise d'activités, pour rencontrer à nouveau vos amis, votre famille et pour se remettre en forme. Vous avez répondu présents tout au cours de la pandémie pour appuyer vos clubs et le Carrefour 50 + du Québec. Vous avez répondu présents aussi pour venir célébrer avec nous, le 50^e anniversaire de fondation de notre organisme. Merci ! Pour le célébrer, le Carrefour a organisé le Salon Vitalité et Joie de vivre avec 32 kiosques d'exposants pour vous divertir, vous informer et faire de nouvelles rencontres dans une ambiance joviale et chaleureuse. Une quinzaine de conférences diversifiées ainsi que celle de Karène Larocque de Simplement humain ont enchanté les personnes présentes.

Le samedi, l'assemblée générale annuelle a réuni près de 200 personnes. Le vin d'honneur et le banquet se sont déroulés dans une ambiance festive et nappée de retrouvailles. Chaque personne présente a reçu en cadeau une casquette gravée de notre logo «phare». Ah! Les chanceux!



Les prix « Reconnaissance » pour le concours 50^e anniversaire ont été décernés, des remerciements aux anciens administrateurs ont été offerts et la bienvenue a été souhaitée aux nouveaux. D'ailleurs, plusieurs personnes se sont réjouies de pouvoir enfin danser!

L'année du 50^e anniversaire n'est pas terminée et déjà on prépare l'automne, qui s'annonce parsemé de nouveaux défis, mais que nous envisageons avec beaucoup d'enthousiasme.

Merci à vous toutes et tous! Merci de continuer à croire en la force d'un **Réseau** fort en région. Nous allons continuer de travailler pour vous... mais avec VOUS!

Bel été! Amusez-vous et SOURIEZ! Votre sourire peut faire des miracles...

Denise Gagnon, directrice générale



*Les 50 ans et+, des gens passionnants et
passionnés... depuis 50 ans !*

RETOUR SUR LE CONGRÈS 50^E ANNIVERSAIRE

Le 28 mai dernier, nous avons tenu la 50^e assemblée générale annuelle de notre organisme et différents rapports ont été présentés, dont les états financiers ainsi que l'adoption d'une modification à l'Article 9 des Règlements généraux des clubs affiliés. La rencontre s'est terminée avec la présentation du nouveau conseil d'administration du Carrefour :

- ◆ Richard Rancourt, président
- ◆ Suzanne Joncas, 1^{er} vice-présidente
- ◆ Steve Lebel, 2^e vice-président
- ◆ Marie-Line Gallant, secrétaire
- ◆ Francine Danjou, trésorière
- ◆ Hélène Pelletier, administratrice
- ◆ Daniel Thériault, administrateur
- ◆ Nicole Dubé, administratrice
- ◆ Nicole Meyer Bouchard, administratrice
- ◆ Martine Bérubé, administratrice
- ◆ Cécile Guité, administratrice
- ◆ Claudette Paquet, administratrice
- ◆ Rodrigue Brousseau, administrateur
- ◆ Réjeanne Jomphe, administratrice



Notez qu'il y a présentement un (1) poste vacant dans le secteur de la Haute-Gaspésie et que celui-ci sera à combler à l'assemblée de secteur de l'automne 2022.

Félicitations aux membres et clubs qui ont remporté les tirages du concours 50^e anniversaire en renouvelant les cartes de membres 2022. Merci à tous et chacun qui ont participé. Vous avez contribué au rayonnement de vos clubs et du Carrefour.

Bravo!

Voici les gagnants:

- ★ Club de Saint-Onésime (Kamouraska)
- ★ Club de Pointe-à-la-Croix (L'Ascension-Carleton)
- ★ Club de Madeleine (Haute-Gaspésie)
- ★ Laure-Annette Aubut (St-Cyprien)
- ★ Monique Lauzier Dubé (St-Cyprien)
- ★ Lucie Émond (St-Rémi-de-Mitis)

POUR VOTRE INFORMATION

LICENCE DE TIRAGE MOITIÉ - MOITIÉ*

Le secrétariat du Carrefour 50 + du Québec a procédé au renouvellement du permis « Moitié - Moitié » pour les Clubs des 50 ans et plus qui étaient déjà inscrits pour l'obtention de ce permis.

Pour ces clubs, le permis « Moitié - Moitié » est joint à l'envoi du présent Info-Carrefour. N'oubliez pas d'afficher la licence dans vos locaux.

Nous vous rappelons quelques règles concernant la licence de tirage « Moitié - Moitié » :

- Un tirage moitié-moitié se définit par un système de loterie dont le prix à attribuer correspond à 50% des revenus provenant de la vente de tous les billets de participation : 1 gagnant.
- Les billets d'un moitié-moitié doivent être vendus par une personne physique et ces derniers doivent être remis directement à l'acheteur.
- Les billets doivent être composés d'au moins 2 parties indiquant le même numéro ou identifiant.
- La vente des billets de participation pour un moitié-moitié et le tirage de celui-ci doivent se dérouler **la même journée**.
- La licence de tirage qui autorise l'activité de moitié-moitié ne peut être exploitée au cours d'une séance ou d'une journée de bingo régie par le *Règlement sur les bingos* et les *Règles sur les bingos*.



**Source: Loi sur la régie des alcools, des tirages et des jeux (Légis Québec)*

Magazine Agir!

Nous sommes fiers de ce média d'information qui rejoint tous nos membres. Prenez le temps de le feuilleter...il est une source de renseignements et de découvertes!

Pour des suggestions, textes ou reportages, contactez Mme Chantale Arseneault, au 418-392-0386

Courriel : agir@designgo.ca

ASSEMBLÉES DES SECTEURS - AUTOMNE 2022



Le calendrier des assemblées est en voie de réalisation. Vous serez informés par vos responsables des secteurs des dates et lieux des rencontres d'ici quelque temps. La majorité des assemblées se dérouleront entre le 15 septembre et le 15 octobre.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ces rencontres instructives. N'oubliez pas d'inviter vos membres... ces rencontres s'adressent à eux autant qu'aux membres des conseils d'administration des clubs.

PERMIS DE RÉUNION — MISE À JOUR

Note importante tirée du Règlement sur le régime applicable aux permis d'alcool

51. Le permis de réunion pour servir n'est pas requis pour une activité tenue dans une résidence ou dans l'établissement d'une entreprise où aucun permis n'est exploité.

En outre, le permis de réunion pour servir n'est pas requis pour une activité privée tenue dans un endroit intérieur ou extérieur où aucun permis n'est exploité et pour laquelle moins de 200 personnes sont attendues.

Une feuille explicative officielle sera émise pour mettre à jour celle qui se retrouve dans le « Guide de procédures ».



GUIDE DE PROCÉDURES



Chaque club a reçu en 2019 un « Guide de procédures » qui contient toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement et à la bonne gestion des clubs. C'est un outil indispensable de formation et d'informations.

CARTES TEMPORAIRES

Dates valides :
du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre

Nous vous rappelons de respecter les dates, sans quoi les adhésions ne sont pas valides. En fichier joint, les directives détaillées des cartes temporaires.



« Si tu veux vivre heureux ?
Voyage avec deux sacs : l'un
pour donner et l'autre pour recevoir »

- Goethe »

50^e anniversaire pour nos clubs!

- ★ Club de Sainte-Rita (*Secteur Les Basques*)
- ★ Club de Pointe-au-Père (*Secteur Rimouski-Neigette*)
- ★ Club de Sainte-Odile (*Secteur Rimouski-Neigette*)
- ★ Club de Le Bic (*Secteur Rimouski-Neigette*)
- ★ Club de Saint-Damase (*Secteur de Matane*)
- ★ Club de Saint-Alexis-de-Matapédia (*Secteur L'Ascension-Carleton*)
- ★ Club de Carleton-sur-Mer (*Secteur L'Ascension-Carleton*)
- ★ Club de Saint-Alphonse (*Secteur de Bonaventure*)
- ★ Club de Bonaventure (*Secteur de Bonaventure*)
- ★ Club de Saint-Godefroi (*Secteur de Rocher-Percé*)



Nouvelle année, nouveau look!

Comme promis dans l'édition de février dernier, c'est maintenant officiel, notre nouveau site web est maintenant en ligne! Toutes les informations dont vous et vos membres avez besoin, mais avec un tout nouveau design!

Notez que certaines pages sont en construction, alors si vous apercevez des coquilles, ayez l'amabilité de nous en faire part.

Rendez-vous au www.carrefour50.com pour naviguer à travers les escomptes, les programmes, les liens utiles, etc.





Renouvellement d'assurance auto : 7 changements que vous devez signaler

L'assurance auto se renouvelle souvent de façon automatique. Pourtant, c'est l'occasion idéale de vérifier que votre dossier est à jour, que vos protections conviennent encore à vos besoins et que vous payez le juste prix. Voici 7 changements que vous devez signaler avant de renouveler votre assurance auto.

1. Signalez un changement d'adresse

Connaître le lieu de résidence de chaque conducteur et le lieu d'utilisation du véhicule est essentiel pour établir la juste prime. Un de vos enfants réside à l'extérieur pour ses études? Inscrivez sa nouvelle adresse au dossier, même s'il séjourne parfois chez vous.

2. Déclarez un changement d'emploi ou d'employeur

Informez-en votre assureur : non seulement il mettra votre dossier à jour, mais il révisera peut-être votre prime selon la catégorie d'emploi. Vous faites désormais partie d'une association professionnelle? Vous pourriez profiter de réductions si votre assureur figure parmi ses partenaires!

3. Mentionnez une modification dans l'utilisation du véhicule

Vos habitudes de conduite changent; votre prime ou votre type de protection pourraient donc le refléter. Voici un aperçu des nouveautés à signaler : recours fréquent au transport en commun, covoiturage, changement de lieu de travail, usage du véhicule à des fins professionnelles (comme la livraison), conduite hors Québec...

4. Ajoutez ou supprimez un conducteur à votre dossier

Si votre ado commence à prendre le volant, ou que votre conjoint cesse d'utiliser votre auto, faites apporter cette modification à votre dossier : comme le profil de chaque conducteur diffère, cette nouveauté risque d'influencer votre protection et le montant de votre prime.

5. Remisez ou déremisez votre véhicule

Une fois informé, votre assureur ajustera vos couvertures et votre prime en conséquence.

6. Déclarez une suspension de permis ou une infraction au Code de la route

Un des conducteurs de votre auto a malmené le Code de la route? Indiquez-le. Faute d'avoir été avisé, un assureur pourrait revoir votre indemnité lors d'une prochaine réclamation.

7. Signalez une modification au véhicule

En la signalant, vous vous assurez que les nouveaux équipements seront couverts en cas de pépin. Vous avez ajouté un système antivol ou de repérage? Voilà qui pourrait jouer en votre faveur lors d'une réclamation!

Bref, pourquoi ne pas profiter du renouvellement de votre assurance pour actualiser votre dossier? Sa mise à jour vous permettra d'être mieux protégé en cas de sinistre.

beneva



Note:

- ☑ 1 exemplaire à la présidente ou président : à remettre dès réception du bulletin
- ☑ 1 exemplaire pour AFFICHER AU CLUB
- ☑ 1 exemplaire à la personne responsable du secrétariat
- ☑ Distribuez-le à vos membres branchés!



Pour nous rejoindre:

207-148, av. Belzile
Rimouski (QC) G5L 3E4

Tél. : 418-722-6066
Sans frais : 1 855-722-6077

informations@carrefour50.com

www.carrefour50.com

[Carrefour50+ du Quebec](https://www.facebook.com/Carrefour50+duQuebec)

Limonade maison aux framboises:

Donne 4 portions:

- ★ 6 tasses d'eau glacé
- ★ 1 tasse de sucre
- ★ 1 tasse de jus de citron
- ★ 1 tasse de framboises surgelées
- ★ ¼ tasse de menthe
- ★ 1 glaçons



Dans un grand pichet, mélanger tous les ingrédients en y ajoutant le sucre graduellement. Ajouter les feuilles de menthe, des glaçons et les framboises.



Source: Roxanne Cuisine, « Un été tout léger »

L'INFO-CARREFOUR EN LIGNE...

Vous pouvez maintenant lire et relire l'**Info-Carrefour** sur notre site Web et sur Facebook (que vous pouvez partager) :

www.carrefour50.com

[Facebook.com/carrefour50+duquebec](https://www.facebook.com/carrefour50+duquebec)

